

## Menu « Budgets » - « Corrections de la tutelle »

Le menu « Corrections de la tutelle » vous permet d'effectuer au budget des corrections demandées par « l'organe représentatif agréé » ou « Le Conseil Communal ».

### Création d'une correction

Vous créez une correction en cliquant sur l'icône « Créer » (page blanche).

Vous complétez la date et renseignez l'article pour lequel il convient d'adapter le montant au budget (diminution ou augmentation). Celui-ci apparaît dans la grille du dessous à l'enregistrement.

Vous retrouvez la liste des corrections que vous avez introduites en cliquant sur l'icône « Imprimer ».

The screenshot shows the 'Corrections de la tutelle' application window. It features a sidebar on the left with navigation icons and a main content area. The main area is split into two panes. The left pane, 'Opérations précédentes', shows a table with columns 'Date', 'Numéro', 'Montant', and 'Commentaire'. The right pane, 'Opération', contains a form for creating a correction. The form includes radio buttons for 'Opérées par' (selected: 'L'organe Représentatif agréé', unselected: 'Le Conseil Communal'), a 'Date' field (30/06/2018), and several empty text boxes for 'Numéro de l'article', 'Libellé', 'Commentaire', 'Montant inscrit au budget', 'Correction précédente', 'Augmentation ou diminution proposée', and 'Nouveau crédit'. An information icon is next to the 'Augmentation ou diminution proposée' field. Below the form is a table titled 'Corrections précédentes' with columns 'Date', 'Montant', and 'Commentaire'.

L'impression des corrections de la tutelle se fait via le menu « Impressions » « Documents légaux » « Corrections de la tutelle ».